



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROTOCOLE SANTE MENTALE DES ELEVES

« Du repérage à la prise en charge »

2026-2027



Description	Qui	Comment
Repérer		
Plusieurs comportements ou actes peuvent être des signes de mal-être et de trouble psychique chez un élève. Il est important de les repérer, et de les signaler, surtout si ces signes se répètent dans le temps. Exemples : baisse de résultats, problèmes d'attention et de concentration, changements d'humeur, retards, tristesse, agressivité envers soi-même ou les autres, élève qui parle de suicide.	- L'ensemble des personnels de l'établissement - Les élèves - Les familles	Pour plus d'informations : - Reconnaître les signes d'alerte chez les adolescents - La santé mentale des adolescents - « Enfants en danger : comment les repérer, que faire ? »
Alerter		
Niveau 1 Il est conseillé de partager son inquiétude avec d'autres personnels qui connaissent l'élève Niveau 2 Si cette inquiétude se confirme, mieux vaut INFORMER, même si l'on n'est pas certain de la gravité de la situation, car une prise en charge précoce des troubles psychiques peut permettre d'éviter des complications, et un regard pluri-catégoriel sur une situation peut être bénéfique.	L'équipe pédagogique, La CPE qui assure le suivi de la classe Les familles Les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale : Infirmières du lycée Benjamin Franklin : Mme Grimal, Mme Genc Jours de présence dans l'établissement Lundi : 7h30-19h Mardi : 7h30-19h Mercredi : 7h30-18h Jeudi : 7h30-19h Vendredi : 7h30-15h30 Psychologues de l'éducation nationale : Mme Bouvet, Mme Mauger Jours de présence dans l'établissement : Lundi après midi 13h-18h Mercredi matin 8h-12h Jeudi après-midi 13h-17h Vendredi matin 9h-12h Au CIO le mardi Assistant de service social : M Thomasini-Frament Robin Jours de présence dans l'établissement : Lundi Jeudi matin Vendredi	Mail, Fil de discussion Pronote Coordonnées : bfranklin.infirmierie@ac-orleans-tours.fr Téléphone 02 38 79 10 33 Coordonnées : anne-cecile.bouvet@ac-orleans-tours.fr coralie.mauger@ac-orleans-tours.fr Téléphone CIO : 02 38 83 49 54 Coordonnées : Amandine.Jahan@ac-orleans-tours.fr Téléphone 02 38 79 10 32

En cas de risque suicidaire et de danger pour l'enfant :

Dans l'établissement :

Ne pas laisser l'élève seul sans surveillance

Alerter oralement l'infirmier, psychologue de l'éducation nationale, assistant de service social, les chefs d'établissement et CPE : en direct

appel téléphonique

Sans réponse de l'un d'entre eux et en fonction de l'analyse de la situation : composer le 3114 (numéro national de prévention du suicide) pour avis ou le 15 pour intervention.

Hors temps scolaire : contacter 3114 ou 15 puis informer le chef d'établissement

Description	Qui	Comment
Evaluer		
À partir de l'alerte ou de l'information, la situation de l'élève est étudiée en commission de suivi au sein de l'établissement	Membre de la commission de suivi : Proviseur Adjoint CPE Infirmière Assistante sociale Psy-EN Secrétaire de scolarité	Les membres de la commission de suivi : - Se réunissent pour étudier la situation de l'élève, chacun selon ses compétences professionnelles - Echanger dans le même temps avec l'élève et si possible la famille - Décide des suites à donner, de l'adressage en interne ou en externe si nécessaire
Adresser		
En fonction de la situation et de la disponibilité des personnels de santé et sociaux de l'EN, l'équipe de suivi peut décider, en accord avec l'élève et sa famille, d'une prise en charge en interne ou en externe	Coordonnées de quelques partenaires EMICEA : 02 38 60 58 17 Urgences psychiatriques de Daumezon : 02 38 60 59 29 Maison des Ados : 02 34 28 35 08	
Assurer un suivi		
Après la prise en charge, le suivi de l'élève, y compris lors d'un retour dans l'établissement, est une étape essentielle. Il ne s'agit pas d'un suivi médical mais plutôt d'un suivi de sa situation en termes d'attitude, de résultats scolaires, de relationnel, etc. Il est important de rester vigilant à tout nouveau signe de souffrance psychique tout en veillant à respecter la confidentialité des informations médicales de l'élève en question.	Tout personnel de l'établissement, notamment le PP, l'équipe enseignante de la classe de l'élève concerné, les personnels de vie scolaire, les personnels sociaux et de santé	L'équipe de suivi peut en informant la famille : - Partager certaines informations avec les personnels de l'établissement qui côtoient l'élève au quotidien, afin de maintenir une vigilance particulière et d'identifier la personne à prévenir dans l'établissement en cas d'inquiétude - Selon la situation, prévoir des points réguliers avec l'équipe pédagogique, le professeur principal... pour assurer ce suivi

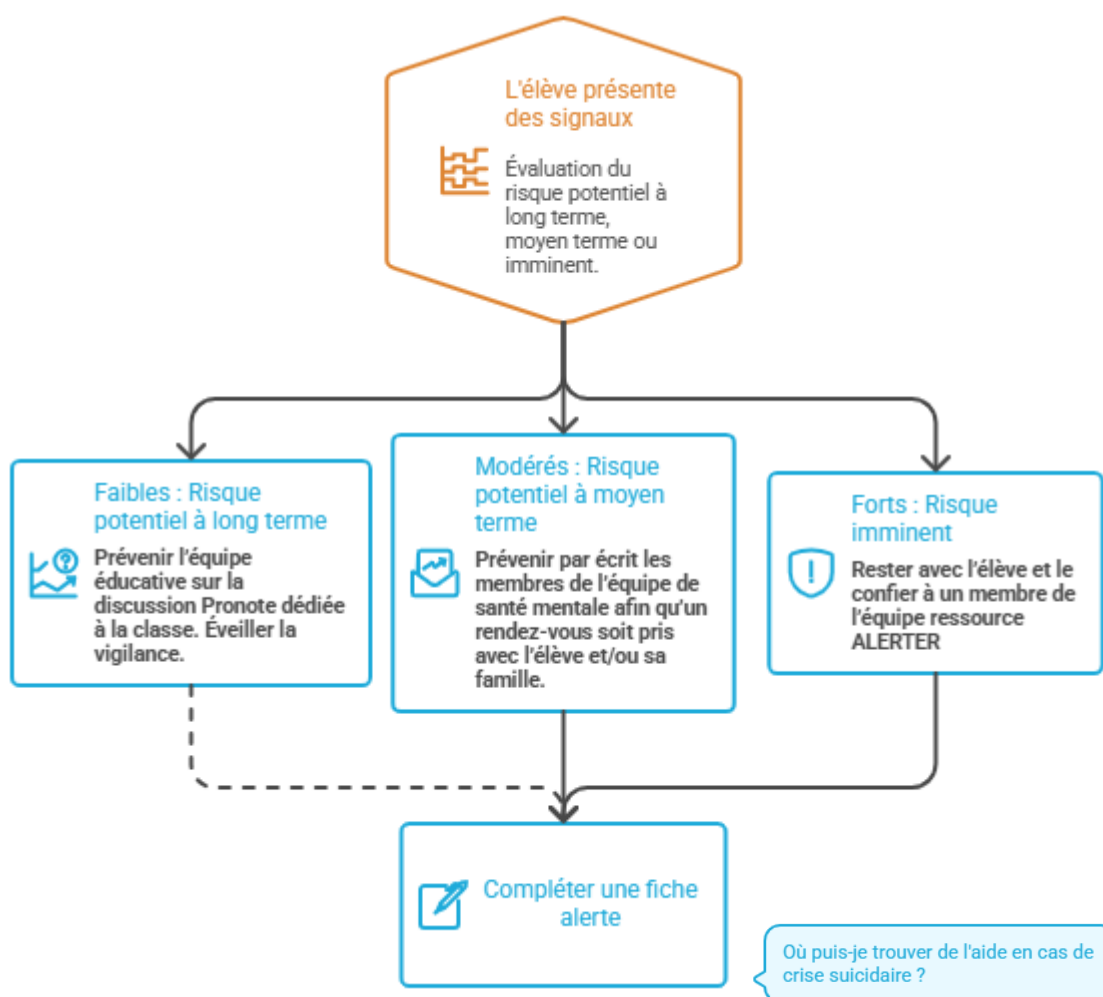
Lorsque la souffrance repérée est identifiée comme consécutive à une situation de harcèlement, l'équipe de suivi travaille en collaboration étroite avec l'équipe ressource pHARE

La confidentialité des informations relatives à la situation des élèves est nécessaire à chaque étape. Le respect de la confidentialité n'empêche pas de prévenir les membres de l'équipe pédagogique concernée d'une attention particulière à accorder à l'élève à ce moment de sa scolarité et d'identifier la personne à prévenir dans l'établissement en cas d'inquiétude.

Protocole Santé mentale

Quelques signaux à prendre au sérieux surtout s'ils se répètent, persistent ou s'ils sont multiples :
Quels sont les signaux d'alerte ?

Signaux faibles	Signaux modérés	Signaux forts
Repli sur soi / Mutisme Chute des résultats Agressivité / Propos violents Tristesse intense / Humeur changeante Absentéisme	Malaise Changement majeur et brutal de comportement Conduite à risque : addictions Hypersexualisation	Idées suicidaires verbalisées Passage à l'acte connu par le passé Marques corporelles Automutilation Confiance de violence



Où puis-je trouver de l'aide en cas de crise suicidaire ?

Appelez le 3114.

Que dois-je faire en cas d'urgence médicale ?

Appelez le 15.



Personnes ressources

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CPE	X	X	X	X	X
INFIRMIERE	X	X	X	X	X
ASSISTANTE SOCIALE	X			Matin	X
PSY-En	Après midi		Matin	Après midi	Matin

REPÉRAGE D'ÉLÈVES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

Fiche d'aide au repérage et d'alerte - à destination des adultes

Transmission de la fiche			
Fiche à transmise à :			
Infirmier	☐	Assistante sociale	☐
CPE	☐	Psy EN	☐

Toutes les informations partagées via cette fiche sont strictement confidentielles.

1. Élève concerné	
Nom :	Prénom :
Classe :	Date :

2. Personne rédigeant la fiche	
Nom :	Prénom :
Fonction :	

3. Faits observés et éléments d'inquiétude

Consigne : il n'est pas attendu d'explorer la situation ni de poser un diagnostic. Décrire simplement ce qui a été constaté et ce qui inquiète.

Compléter au verso.

GRILLE DES ÉLÉMENTS REPÉRÉS

Cocher ou compléter uniquement ce qui a été observé.

Domaine	Repères possibles	Observations factuelles
Sommeil	Somnolence en journée, fatigue récurrente, endormissements, difficultés de récupération...	
Alimentation	Modification de l'appétit, perte ou prise de poids marquée, refus de s'alimenter...	
Santé physique	Plaintes somatiques fréquentes, passages répétés à l'infirmerie ou aux toilettes, douleurs multiples...	
Affectif / émotionnel	Tristesse, anxiété, excitation inhabituelle, irritabilité, instabilité, nervosité...	
Scolaire	Absentéisme, retards fréquents, chute brutale des résultats, refus scolaire, rupture, phobie scolaire...	
Comportemental	Isolement, mutisme, agitation, relation de dépendance à l'adulte, agressivité, violence, mise en danger...	
Consommations / addictions	Tabac, alcool, médicaments, cannabis, écrans, jeux, autres conduites d'excès...	
Mal-être / propos inquiétants	Attitude inhabituelle, propos alarmants, désespoir, idées noires, message préoccupant...	

Transmission et suivi Date du signalement : Signature :
--